

BIP-AEE

Bulletin d'Information des Programmes d'Accès à l'Égalité en Emploi

En bref...

Rappel : Nouveau service-conseil en matière d'accommodement raisonnable (CDPDJ)

Comme vous le savez peut-être, un tout nouveau service-conseil en matière d'accommodement raisonnable de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse est en place depuis novembre 2008.

En plus d'offrir des informations détaillées sur l'obligation d'accommoder, le traitement des demandes et le rôle des parties, le service-conseil accompagne tout décideur à qui une demande d'accommodement est adressée et ce, tant dans le domaine des relations de travail que dans celui de la prestation des services à la clientèle.

Basé sur la discussion et la conciliation, le service-conseil a déjà permis à plusieurs décideurs de démystifier leur compréhension de l'accommodement raisonnable et de faciliter, dans tous les cas la gestion des demandes reliées notamment à la religion, au handicap, à la santé mentale ou encore à la langue.

Pour toute information concernant les accommodements raisonnables, contactez votre conseillère ou conseiller en accès à l'égalité qui saura vous diriger vers le personnel professionnel spécialement dédié à ces questions.

Saviez-vous que...

La gestion de la Diversité : une valeur ajoutée

Le 29 octobre dernier, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, faisait connaître son plan global d'intégration des personnes immigrantes et de valorisation de la diversité. La stratégie annoncée prévoit des actions concrètes qui touchent toutes les sphères de la société. Les secteurs du travail, de l'éducation, de la santé, de la sécurité publique et des médias sont notamment visés. Pour obtenir plus d'information sur ce sujet vous pouvez consulter l'adresse

<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/dossiers/lutte-contre-racisme.html>

Sur le même thème, Emploi-Québec a conçu un « *Guide pratique de la gestion de la diversité interculturelle en emploi* » à l'intention des gestionnaires et des responsables de la gestion des ressources humaines. Cet ouvrage présente des exemples de pratiques de gestion des ressources humaines (recrutement, sélection, accommodement raisonnable, etc.), recueillies auprès des entreprises qui embauchent déjà une main-d'œuvre multiculturelle. Vous pouvez consulter ce document à l'adresse http://emploiquebec.net/publications/pdf/06_emp_guidediversite.pdf

MISE À JOUR DES DONNÉES STATISTIQUES POUR LA DÉTERMINATION DES TAUX DE DISPONIBILITÉ

Dans l'objectif de déterminer la disponibilité de la main-d'œuvre, la Commission utilise plusieurs sources de données statistiques qui proviennent de différentes institutions gouvernementales. Parmi celles-ci, on retrouve les données de Statistique Canada. Ainsi, afin de mieux refléter l'évolution des compétences d'une main-d'œuvre de plus en plus diversifiée, la Commission procède actuellement à une importante mise à jour de ces statistiques afin d'intégrer les données disponibles du dernier recensement, soit celui de 2006.

Dans ce contexte, nous vous invitons à être attentif à ce changement lorsque vous recevrez de nouveaux calculs qui visent à évaluer l'évolution de la disponibilité des groupes visés par le programme d'accès à l'égalité.

Questions et commentaires...

Afin d'alimenter et d'améliorer le contenu de ces rubriques, faites-nous part de vos commentaires, questions et suggestions à l'adresse courriel suivante : BIP-AEE@cdpdj.qc.ca